

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Le Service de probation, le Service pénitentiaire et l'Office d'application des peines et mesures déménagent à La Chaux-de-Fonds

Dans le courant de la semaine du 12 au 16 décembre 2011, le Service de probation, le Service pénitentiaire et son Office d'application des peines et mesures, aujourd'hui situés à Neuchâtel, rue Jehanne-de-Hochberg, déménageront pour s'installer dans leurs nouveaux locaux à La Chaux-de-Fonds, rue de La Promenade 20. Ce transfert concerne au total 28 personnes. Les numéros de téléphone restent inchangés.

La direction du Service pénitentiaire (SPEN), qui regroupe cinq collaboratrices et collaborateurs, sera ainsi transférée le 12 décembre 2011 au 4^{ème} étage du bâtiment Promenade 20 à La Chaux-de-Fonds. Le service sera fermé du 9 au 13 décembre 2011.

Pour sa part, l'Office d'application des peines et mesures du SPEN, qui compte neuf personnes, sera transféré le 13 décembre 2011 au 3^{ème} étage du même bâtiment et sera fermé du 12 au 16 décembre 2011.

Quant au Service de probation et ses 14 collaboratrices et collaborateurs, il procédera à son déménagement le 14 décembre 2011 et ses bureaux seront fermés du 13 au 15 décembre 2011.

Numéros de téléphone inchangés

Les numéros de téléphone et les adresses électroniques de ces entités et de leurs collaboratrices et collaborateurs restent inchangés.

A noter encore que la nouvelle adresse postale de l'Etablissement de détention La Promenade (actuellement Banneret 10) à La Chaux-de-Fonds sera également Promenade 20 à La Chaux-de-Fonds, et ce dès le 12 décembre 2011.

Pour de plus amples informations:

Valérie Gianoli, cheffe du Service pénitentiaire, tél. 032 889 61 30. Vincent Huguenin-Dumittan, chef du Service de probation, tél. 032 889 61 35.

Neuchâtel, le 8 décembre 2011